



## Été 2021 : 6 millions d'autotests pour les colonies de vacances et centres de loisirs



Les autotests seront gratuitement mis à disposition des organisateurs de colonies de vacances. // © Come SITTLER/REA

En bref

Le gouvernement poursuit sa campagne de dépistage pour lutter la propagation du Covid-19.

**Cet été, le gouvernement ne laisse pas de répit à l'épidémie de Covid-19.** Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, annonce la mise à disposition de six millions d'autotests pour les colonies de vacances et centres de loisirs.

**Ces autotests sur prélèvement nasal seront gratuitement fournis aux organisateurs de colonies de vacances.** "Ils permettront de limiter les risques de propagation du virus au sein des groupes d'enfants et de jeunes", a déclaré Sarah El Haïry.



**Des formations seront dispensées par des personnels de santé qui iront à la rencontre des animateurs.** Des tutoriels en ligne seront également mis à leur disposition.

Lire aussi

Des conditions sanitaires strictes pour l'accueil collectif des jeunes

**Un protocole sanitaire est en vigueur dans l'ensemble des colonies de vacances et centres de loisirs du territoire.** L'accueil des jeunes doit permettre le respect des mesures d'hygiène et des gestes barrières. Le nombre total de mineurs accueillis est fixé par l'organisateur pour tenir compte du respect de la distanciation physique.

**Sans surprise, le port du masque est obligatoire dans les espaces clos** mais n'est pas requis dans les espaces extérieurs.

Il est recommandé que les mineurs et le personnel encadrant effectuent un examen biologique de dépistage virologique, réalisé moins de 72 h avant le départ. **Tout symptôme évocateur d'infection au Covid-19 chez un mineur doit conduire à son isolement dans un lieu adapté.** La situation sera régulièrement évaluée afin d'adapter le cas échéant le cadre d'organisation des activités.

